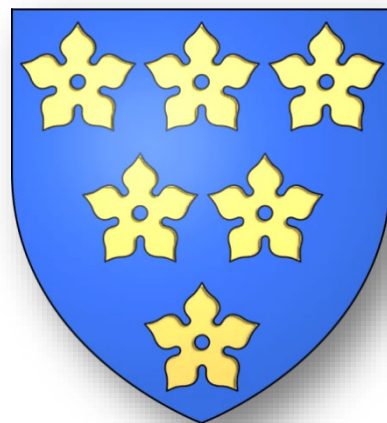


# BULLETIN COMMUNAL DE BOLSENHEIM



## S'BOLSEMER BLAETTEL

Les dernières nouvelles de Bolsenheim



S'BB N°19

Janvier 2025

## Sommaire

Sommaire.....	2
Le mot du maire.....	3
Le VOSS : le VOLant de Stockage Solaire.....	4-5
Les déchets ménagers, point de situation.....	6
Illiwap.....	7
Les associations ont du peps !.....	8-9-10-11-12
Vivre ensemble a bolsenheim.....	13-14
L'école intercommunale de la Scheer en fête.....	15-16
Cérémonie du 11 novembre, la journée mémoire.....	17
Quoi de neuf a bolsenheim ?.....	18
Vivre ensemble a bolsenheim.....	19
La page du correspondant défense.....	20
Comptes-rendus des conseils municipaux.....	21-22-23
Scènes de vie.....	24
La lettre cyber.....	25-26
News de notre Communauté de Communes.....	27
Le service public, offres de transport.....	28-29
Dernière minute.....	30
Les jeux (pas que pour les enfants... ).....	31



### AVERTISSEMENT

- Dans le cadre de la réglementation RGPD, nos parutions doivent faire l'objet d'un strict respect des souhaits des personnes concernant leurs droits à l'image et aux informations les concernant. A ce titre ne soyez pas surpris de ne point voir certaines informations.
- Spécificité : Les articles fournis par les associations et l'École Intercommunale de la Scheer font l'objet d'une convention avec la commune. Ils sont rédigés et contrôlés en amont de manière à correspondre aux règles RGPD et déclarations des parents concernant les mineurs.



Ce journal communal est réalisé par des personnes bénévoles et non spécialisées dans la rédaction éditoriale. Si toutefois, malgré le soin apporté à la vérification des informations, une erreur venait à se glisser dans cette édition, faites-nous le savoir afin de la corriger.

### S'Bolsemer Blaettel, la publication de la Mairie de Bolsenheim.

Tél : 03 88 98 00 56 / 06 19 77 97 84 (Maire)  
**Courriel Mairie** : mairie.bolsenheim@wanadoo.fr  
**Ouverture Mairie** : Les mardis de 18h00 à 21h00  
 Les jeudis de 9h00 à 11h00  
 Sur rendez-vous

**Courriel Bolsemer** : mairie.bolsenheim@wanadoo.fr  
**Rédactions** : Patrick GIRARD, Maryse GIRARD, Jean-Marie KELLER, Eddy MULLER  
**Conception, mise en page** : Patrick GIRARD  
**Directeur de la publication** : Patrick GIRARD





## Le mot du Maire

### *Bolsenheimoises, Bolsenheimois*

*L'année 2024 s'en est allée, elle fut la continuité d'un mandat qui se veut atypique de par ses évènements, qu'ils soient nationaux ou internationaux et 2025 s'annonce de la même veine. Les élections "ubuesques" dans différents états de la planète, la guerre à nos frontières européennes, les catastrophes climatiques dont la dernière en date concerne notre département d'outre-mer, Mayotte, nous touchent au plus haut point. Cerise sur le gâteau, le cataclysme national qu'a engendré la dissolution de l'Assemblée Nationale et l'incurie de la puissance publique à trouver un consensus pour nous sortir d'une situation aux fortes conséquences négatives qui se déclinent de notre région Grand-Est jusqu'à notre communauté.*

*Cependant, la morosité ne peut avoir lieu et c'est avec confiance qu'il nous faut aborder cette nouvelle année. Confiance que je renouvelle auprès de tous nos Sénateurs et Députés régionaux ainsi que les soutiens apportés par notre Région Grand-Est, notre Communauté Européenne d'Alsace mais surtout, tous les acteurs de notre Communauté de Communes.*

*L'année 2026 sera une année électorale, c'est pourquoi 2025, que je qualifierai de dernière année opérationnelle prend une importance capitale pour la suite de nos projets communaux, à savoir les finalisations de notre vidéoprotection au sud du village et de l'aménagement de la rue du Corps de Garde ainsi que la rénovation de notre éclairage public. A cela, pourrait se rajouter l'aménagement d'un jardin du souvenir dans notre cimetière.*

*En parallèle, des études sont menées, patronnées par notre Communauté de Communes, avec le groupe Alter Alsace Energie concernant les possibilités de rénovation énergétique pour notre école et Mairie.*

*Des projets communautaires initiés dans différentes communes voient le jour au profit de nos collectivités, tels que le bassin nordique à Erstein, la médiathèque de Gerstheim, la rénovation de la salle Eugène MARTZ à Schaeffersheim, et différents aménagements périscolaires pour ne citer que les principaux.*

*Notre commune participe aussi aux différentes concertations et décisions pour l'amélioration de notre habitat et environnement, comme " la trame verte et bleue" que l'on peut définir comme étant un réseau d'espaces et de continuités écologiques terrestres et aquatiques contribuant à la préservation de la biodiversité.*

*Sept des nôtres nous ont quittés cette année, c'est avec un profond respect que j'adresse mes sincères condoléances aux familles. J'ai aussi une pensée pour nos concitoyens, malades ou en souffrances.*

*Je terminerai ces propos pour remercier tous ceux qui s'engagent et consacrent du temps au bien vivre de notre village. Nous les connaissons et nous les apprécions. Et j'invite la petite minorité responsable d'incivilités à venir dépenser son énergie malsaine pour le bien commun.*

*Belle année 2025 à vous*

*Patrick GIRARD, votre maire*





## Le dossier : VOSS (volant de Stockage Solaire)

Le partenariat de la commune de Bolsenheim avec la société LIICHT, pour la rénovation de son éclairage public, nous a permis de faire connaissance avec le VOSS (VOLant de Stockage Solaire), innovation de la société ENERGIESTRO. Cette technologie écologiquement propre permet le stockage de l'énergie solaire pour la restituer la nuit.

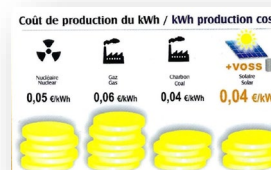
C'est à LA VANCELLE au lieu-dit HURST, village Alsacien de 450 habitants que nous avons découvert ce dispositif lors de son inauguration le 1<sup>er</sup> novembre 2024.

### UN DISPOSITIF INNOVANT EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

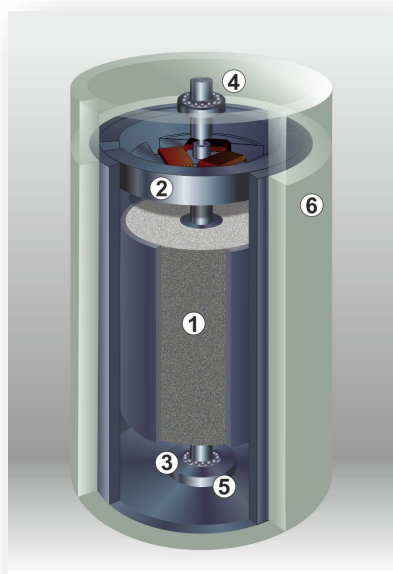


Le principe du volant de stockage à inertie existe depuis plusieurs décennies. Néanmoins, il s'est toujours destiné à des usages industriels très limités.

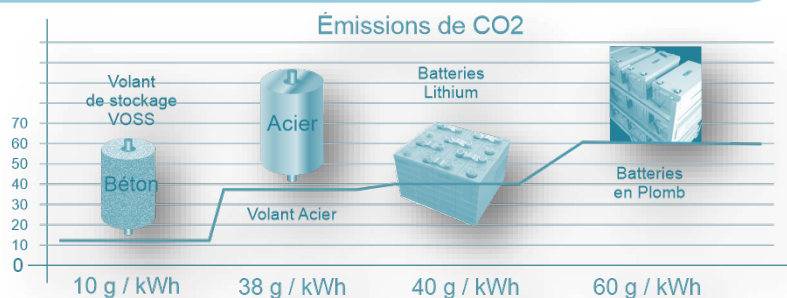
En remplaçant notamment la fibre de carbone ou l'acier habituellement utilisé pour sa conception par du béton, l'entreprise française ENERGIESTRO a remis au goût du jour cette technologie avec l'ambition de faire de son volant de stockage solaire une alternative moins coûteuse et plus durable aux batteries lithium-ion qui dominent actuellement le marché du stockage de l'électricité.



### Le volant ENERGIESTRO



- Il est constitué d'un cylindre (1) en **béton précontraint** par un enroulement de **fibre de verre**.
- Il est capable de résister à une grande vitesse de rotation pour stocker l'énergie sous forme cinétique.
- Un moteur/alternateur (2) permet de transférer de l'énergie électrique au volant (accélération) puis de la récupérer (freinage).
- Les paliers inférieur (3) et supérieur (4) sont des **roulements à billes**.
- Une **butée magnétique passive** (5) supporte le poids du volant.
- Une **enceinte étanche** (6) maintient le volant dans le vide pour supprimer le frottement de l'air.
- Un convertisseur électronique (non représenté) transforme la tension continue des panneaux solaires en une tension alternative haute fréquence pour le moteur/alternateur.



VOSS: Champion des dispositifs de stockage pour la réduction des émissions CO<sub>2</sub>

### ENERGIESTRO : innovations

- Innovation avec son volant d'inertie VOSS (Volant de Stockage Solaire) en matériau à faible coût, le béton (breveté). Jusqu'ici les volants étaient faits dans des matériaux à haute résistance, très chers : fibre de carbone ou acier.
- Utilisation d'un alternateur spécial à faibles pertes (*Les alternateurs classiques ont un très bon rendement à pleine puissance, mais des pertes élevées à faible puissance, qui causent une auto décharge des volants en quelques dizaines de minutes.*)
- Durée de stockage d'une dizaine d'heures permettant de restituer la nuit l'énergie solaire stockée dans la journée.
- Réduction des coûts, avec l'utilisation de simples roulements à billes, assistés par une butée magnétique passive. Cela a nécessité de résoudre le défi de la lubrification dans le vide (breveté).





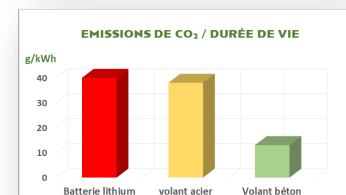


## Le dossier : VOSS (volant de Stockage Solaire)

**UN DISPOSITIF QUI OFFRE DE NOMBREUSES POSSIBILITÉS D'UTILISATION**



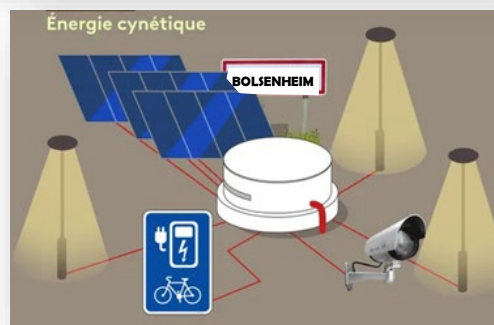
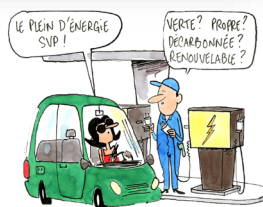
Le site de stockage et de restitution de l'énergie, au hameau de Hurst, lieu-dit rattaché à La Vancelle.



Connexions, VOSS, réseau EP, panneaux photovoltaïques.



Electronique de gestion du VOSS.



Dessin d'artiste d'une possible utilisation

### Quid d'un éventuel fonctionnement !

L'installation récupère l'énergie produite par des panneaux photovoltaïques et l'enregistre pour la restituer la nuit. « Le système vérifie ce qu'il peut produire et à combien est chargé son volant. De manière tout automatisée, durant la nuit, quand le Voss va se décharger, il va vérifier qu'il tiendra toute la nuit avec l'éclairage. Il va faire des boucles de calcul et ajuster en fonction des besoins de l'éclairage public ».

« La commune a la main sur les priorités ». Elle va donner des indications comme réduire l'éclairage de 50 %. Si cela ne suffit pas, cela peut être de couper la recharge des vélos qui n'est pas nécessaire durant la nuit. Ou bien éteindre les poubelles connectées. Si, à un moment donné, le dispositif ne sait plus fournir, il va nécessiter l'adjoint du réseau normal. C'est un système complètement sécurisé » Au niveau de l'entretien de l'installation, le constructeur annonce une maintenance minimale. La pile dispose d'une durée de vie de 30 ans. La maintenance motrice doit s'effectuer tous les sept ans.



Le VOSS est un système compatible avec le choix fait par la commune concernant la rénovation de son éclairage public, par la société LIICHT !

Comme le montre le dessin ci-dessus les possibilités d'utilisation sont multiples.

- ★ Eclairage public.
- ★ Alimentation de système de vidéoprotection ou de poubelles connectées.
- ★ Recharge de vélos électriques.
- ★ Habitations de particuliers, collectivités ...

Le système peut en effet agréger d'autres fonctions au travers d'une plateforme digitale. Il est notamment pilotable depuis un smartphone.



## Les déchets ménagers, point de situation

**BRAVO ! Ensemble, nous réussissons à transformer nos déchets en ressources, en adoptant le réflexe de tri partout et toujours ! Les premiers chiffres sont encourageants et témoignent d'une dynamique qui s'est emparée de tout le territoire.**

Grâce à nos gestes quotidiens de tri et de recyclage, mais aussi de réduction de nos déchets à la source, nous agissons pour améliorer notre environnement et avons un impact positif pour la planète.

Voici donc les premiers chiffres qui attestent de l'effort collectif consenti depuis l'évolution de la tarification de la redevance incitative au 1er janvier 2024 !



On observe une baisse significative des quantités de déchets ménagers collectés en porte à porte.



Le service OM peut être joint :

Erstein : 03.88.64.80.73

service.om@cc-erstein.fr

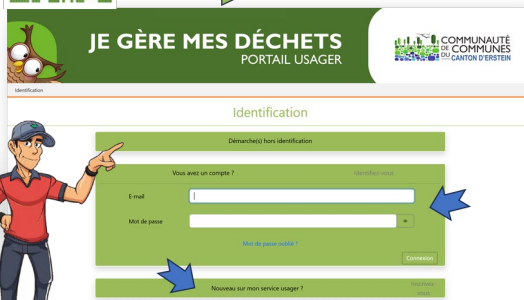
Ensemble, poursuivons dans la même voie ! L'application qui vous permet de suivre le nombre de levées (*WebUsager*) et le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (*qui vient de faire l'objet d'une consultation publique et qui fixe des objectifs ambitieux d'ici 2030*) sont des outils à notre service pour conforter et consolider ces chiffres.

Totaux obtenus sur l'ensemble des 10 communes	Déchets ménagers 2023	Déchets ménagers 2024	Évolution
De janvier à septembre	2631 tonnes	2131 tonnes	-19%

Sur le site *WebUsager* vous pouvez suivre votre nombre de levées.



<https://cc-erstein.webusager.fr/>



ET SI LE PLUS SIMPLE POUR MIEUX GÉRER SES DÉCHETS...



... C'ÉTAIT D'ÉVITER DE LES PRODUIRE ?

Dans les points d'apport volontaire, les résultats des performances de tri sont spectaculaires, tant en quantité qu'en qualité (voir le tableau ci-après "Tri des différents flux en Kg")

Ainsi, sur l'année 2024, nous pouvons espérer atteindre environ une moyenne de 150 Kg de déchets ménagers par habitant (*poubelle d'Ordures Ménagères Résiduelles*) ... contre 180 Kg en 2023 !

Avec l'aide de tous et en toute circonstance, nous pourrions réduire davantage notre production de déchets et converger vers des performances atteintes par les territoires voisins (*par exemple, en 2023, la moyenne du bac d'OMr, au SMIGTOM d'Alsace Centrale était de 101 Kg par habitant*).

	Papier/Carton			Plastique/Métal			Biodéchets		
	2023	2024	Evolution	2023	2024	Evolution	2023	2024	Evolution
Janvier	1 203	1 037	-14%	534	888	66%	530	1 230	132%
Février	988	1 128	14%	583	883	51%	360	760	111%
Mars	1 012	1 108	9%	651	952	46%	350	830	137%
Avril	835	926	11%	519	814	57%	350	600	71%
Mai	1 412	848	-40%	564	974	73%	260	670	158%
Juin	998	1 075	8%	696	798	15%	410	640	56%
Juillet	1 016	1 169	15%	703	1 004	43%	320	565	77%
Août	1 136	935	-18%	584	949	63%	490	680	39%
Septembre	783	895	14%	692	777	12%	440	600	36%
<b>TOTAL :</b>	<b>9 383</b>	<b>9 121</b>	<b>-3%</b>	<b>5 526</b>	<b>8 039</b>	<b>45%</b>	<b>3 510</b>	<b>6 575</b>	<b>87%</b>







ILLIWAP

## Guide du citoyen

### Suivre l'actualité de ma commune

A DESTINATION DES CITOYENS

“ Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ? ”

#### 01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP

Sur Google Play (Android) | Sur AppStore (iOS) | Sur App Gallery (Huawei)

#### 02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application. **OU** Scannez le QR Code via le lecteur intégré.

#### 03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE

Cliquez sur le bouton **S'ABONNER** pour vous abonner à l'actualité de la commune.

#### RECEVEZ LES NOTIFICATIONS

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.

**LES AVANTAGES !**

**GRATUITE**  
Téléchargement gratuit et sans engagement.

**SANS INSCRIPTION**  
Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.

**SANS PUBLICITÉ**  
Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.



Une application de communication Commune ↔ Citoyens

Illiwap, c'est alerter et informer les habitants en temps réel, favoriser la participation citoyenne et mettre en lumière tous nos événements.

Actuellement 128 abonnés suivent les informations de notre commune.

## Guide du signalement citoyen

A DESTINATION DES CITOYENS

“ Je souhaite signaler un incident depuis mon smartphone. ”

Pour nous aider à conserver une collectivité accueillante, nous avons mis en place une nouvelle fonctionnalité sur votre application, le « signalement citoyens » ! Vous pouvez désormais informer directement la collectivité sur les dysfonctionnements ou anomalies que vous apercevez sur l'espace public en **SEULEMENT 2 ÉTAPES !**

#### 01 POUR SIGNALER

1 Cliquez sur le **mégaphone** dans le menu en bas de votre écran.

2 Puis cliquez sur le bouton «Envoyer un signalement» pour commencer.

#### 02 ENSUITE...

- 1 Renseigner la **catégorie** et la sous-catégorie du signalement
- 2 Indiquer la **localisation** du signalement
- 3 Prendre une **photo**
- 4 Joindre un **commentaire** au signalement
- 5 Renseigner les **coordonnées** de contact
- 6 **Accepter** le traitement des données personnelles
- 7 **Envoyer** le signalement

#### VOTRE SIGNALLEMENT EST ENVOYÉ !

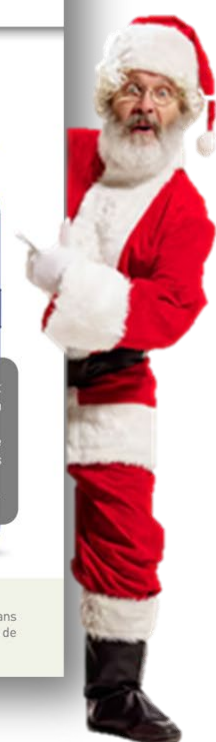
Suivez l'évolution de traitement de votre signalement par la collectivité. Nous réceptionnons votre signalement et le traitons dans les meilleurs délais ! **Merci pour votre participation.**

**LES AVANTAGES !**

**GRATUITE**  
Téléchargement gratuit et sans engagement.

**SANS INSCRIPTION**  
Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.

**SANS PUBLICITÉ**  
Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.





## Les associations ont du pepS !

### Karaté Martial Art, des résultats très honorables



#### CHAMPIONNAT DU BAS-RHIN À CHÂTENOIS :

Catégorie	Compétiteur	Combat	Kata
Cadets	Marius	1 <sup>er</sup>	3 <sup>e</sup>
Minimes	Maelys	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>e</sup>
Minimes	Laura	3 <sup>e</sup>	



Les trois sont qualifiés pour le Championnat Grand Est. Bravo à eux pour leur prestation, leur 1<sup>ère</sup> victoire c'est d'y être aller !

Le **Kata** constitue un répertoire de techniques dont le pratiquant doit trouver des applications possibles à travers l'exercice du Bunkai (interprétation), pour ensuite les utiliser lors du Kumité ou **Combat**.

#### OPEN DU BAS RHIN À SÉLESTAT :

Catégorie	Compétiteur	Combat	Kata
Benjamin	Théo		1 <sup>er</sup>
Poussin	Robin	2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>
Pupille	Camille	2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>
Benjamin	Louis	Ont participé avec honneur	
Pupille	Eliott	Ont participé avec honneur	

Eliott, Robin, Louis, Camille et Théo sont qualifiés pour L'Open Grand Est.

#### DÉPLACEMENT POUR UN ENTRAÎNEMENT

6 élèves se sont déplacés pour un entraînement Kumite avec le Coach Romain HOCH ainsi que les Champions de France Sami & Yanis TAS , au Dojo de Châtenois. Sortir nos jeunes de leur zone de confort pour les confronter à d'autres adversaires, de techniques et stratégies de combat différents fut un bon moment de partage et d'apprentissage.





## Les associations ont du pep's !



Le Président, Jean Marie KELLER a rappelé que l'année 2024 ne serait pas une année de grosses dépenses excepté l'investissement en replantation de 35 arbres au verger de Schaeffersheim et la volonté de perpétuer un weekend d'exposition en septembre.

Le vendredi 15 mars une quarantaine de membres de l'association, "Les Beaux Fruits de la Scheer" se sont réunis dans la salle polyvalente de Bolsenheim pour leur assemblée générale annuelle.

## Les Beaux Fruits de la Scheer

### Les fruits d'une saison



Remise de diplôme

Qui veut cueillir des fruits doit planter des Arbres !



Mars vertueux, pommier pommeux !

### Exposition des Beaux Fruits de la Scheer les 21 et 22 septembre 2024.

Par ce bel après-midi d'automne le Président Jean-Marie KELLER a eu le plaisir de procéder à l'inauguration de l'exposition en présence de Stéphane SCHAAL, Président de la Communauté de Communes du Canton d'ERSTEIN, des Maires de nos trois communes, Marie-Berthe KERN, Jean-Pierre ISSENHUTH, Patrick GIRARD et du président de la fédération des producteurs de fruits du Bas-Rhin, Freddy ZIMMERMANN.

Après les salutations d'usage et le discours du Président de la fédération, il donna la parole aux magistrats qui saluèrent unanimement les actions de l'association, pour le maintien des vergers familiaux, au profit de la population et l'assurèrent de leur soutien sans faille.



Confraternellement !

Cette manifestation permet également d'honorer les anciens membres des Beaux Fruits de la Scheer par la médaille d'argent et le diplôme de la fédération.

Messieurs Robert RODS et Patrick HILBOLD de Bolsenheim ainsi que WILLMANN Richard d'Uttenheim.

Ne dérogeant pas à la coutume le président de l'association eu le plaisir de remettre médaille et diplôme de remerciement des Beaux Fruits de la Scheer pour le soutien depuis de nombreuses années à Monsieur Claude STRAUB de Blienschwiller, notre viticulteur et néanmoins membre émérite de notre association.

Enfin Germain GENGENWIN s'est vu remettre par le président de la fédération Freddy ZIMMERMANN et son secrétaire général Jean-Marie KELLER le diplôme des moniteurs arboricoles du Bas-Rhin pour plus de 40 ans au service du développement de cette belle activité qu'est l'arboriculture familiale.

Cette belle cérémonie fut suivie du traditionnel verre de l'amitié.





## Les associations ont du peps !

### Amicale de Pêche de Bolsenheim



La saison 2024 de notre amicale est maintenant achevée et nous voulons par ce petit message, remercier toutes les personnes de Bolsenheim et des villages alentours, pour leur soutien tout au long de l'année, marquée par une activité soutenue.

Nous pensons déjà à l'organisation de cette nouvelle saison et nous sommes prêts à accueillir dans nos rangs, ceux qui souhaitent s'engager dans l'amicale, ou tout simplement mettre leurs bras à disposition, pour un coup de main ponctuel pour les travaux, que nous effectuons tout au long de la saison.

Les dates seront communiquées ultérieurement, mais notez d'ores et déjà dans vos agendas :

- L'ouverture de la buvette tous les dimanches, dès le premier week-end d'avril .
- Fort du succès des éditions précédentes, la soirée tartes flambées à volonté sera reconduite,
- La journée de nettoyage de printemps aura lieu certainement courant mars .
- Tout au long de la saison prochaine, nous continuerons les travaux d'aménagement de l'étang, d'amélioration des équipements et locaux de l'amicale.

*Pour des raisons de responsabilités, l'ensemble du site NE PEUT être loué.*  
Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Kévin WOJCIECHOWSKI , Président de l'Amicale de Pêche de Bolsenheim



### Association des Amis de l'École de la Scheer

Je vous présente le nouveau logo de l'AAES dessiné par un élève de CE.



C'est avec beaucoup de bonheur et d'émotions que nous avons partagé l'après-midi de la Saint-Nicolas avec l'ensemble des élèves des écoles de la Scheer et leurs enseignantes et atsem!!

Il leur fut proposé un temps de détente et de bricolage pour confectionner un sac à l'effigie du Saint-Nicolas, suivi d'un temps de jeux de société entre petits et grands avant d'avoir l'honneur de rencontrer le grand et illustre Saint Nicolas en personne !

Les enfants ont alors interprété deux très jolies chansons pour le Saint-Nicolas avant de recevoir des chocolats puis de s'adonner à une séance photos souvenirs !

Toutes ces belles émotions ayant ouvert l'appétit des enfants, un délicieux goûter leur a été proposé : mandarine et jus de pomme bios ainsi que des Mannele ! Un moment fort agréable pour les petits et les grands !

Le vendredi 06 décembre, de bon matin la municipalité a reçu un appel de Saint Nicolas débordé qui ne pouvait se déplacer à l'école du village, pour la distribution de pain d'épices aux enfants. C'est pourquoi, accompagné d'Alexandre notre employé communal, nous nous sommes rendus dans les classes de Mmes CARETTE, directrice et Aline BENOIT pour assumer la mission qui nous était confiée auprès des enfants médusés et ravis.



L'AAES remercie les gourmands pour leurs achats, lors des ventes de fromage et chocolats organisées, en cette fin d'année. Cela a permis l'organisation de la fête de Saint Nicolas pour les enfants ! Une mention spéciale pour le magnifique Sapin mis en place pour l'occasion et trouvé bien évidemment chez la famille HUBER, aux Sapins de la Scheer.



## Les associations ont du pepS !



Le Country Line Dance de l'ASLCB à l'EPHAD Orchidée

## Association Sport Loisir Culture Bolsenheim

Le Country Line Dance de Bolsenheim s'est rendu à l'EHPAD l'Orchidée de Rhinau le samedi 7 décembre 2024 pour une démonstration de danses. Ce fut un moment convivial et de partage avec les résidents. Tous les danseurs de l'ASLCB vous souhaitent une très belle année 2025.



UN PAS EN AVANT  
UN PAS EN ARRIERE



Christine MULLER et son Country Line Dance

## La journée du Conseil de Fabrique



Repas du Conseil de Fabrique, le 8 décembre à la salle polyvalente



Le Conseil de Fabrique remercie vivement les paroissiens pour leurs dons lors des différentes quêtes pour le chauffage et le fleurissement de l'église ainsi que la municipalité de Bolsenheim pour sa subvention annuelle. Ce soutien est nécessaire afin de subvenir aux frais de fonctionnement qui ne cessent d'augmenter. Cette année, suite à la défection de l'ancien, il nous a fallu trouver en urgence un professionnel pour le dépannage de notre chaudière. Un grand MERCI à la chorale et lectrices qui toute l'année animent les célébrations ainsi que le personnel de la commune et les bénévoles qui se dévouent pour l'installation et la décoration de la crèche. Nous vous présentons nos meilleurs vœux de sérénité, Joie et santé pour l'année 2025.





## Les associations ont du pepS !



### Repas de Amicale des Sapeurs Pompiers

SI VOUS ÊTES DE VRAIS POMPIERS,  
DÉPOSEZ VOS ARMES À FEU AVANT  
D'ENTRER ! BRIQUET ET ALLUMETTES !



Dimanche 24 Novembre, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Bolsenheim a réuni ses membres autour d'un très bon repas à Kogenheim à l'Auberge Fritsch. Ce rendez-vous annuel est un beau moment de partage et de bonne humeur très apprécié par les anciens sapeurs-pompiers comme les plus jeunes toujours en activité. Cette journée fut l'occasion de consulter l'album photos souvenirs de Madame HOFFMANN, toujours d'un très grand intérêt.



### L'ADSBUB en Assemblée Générale !



L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Uttenheim Bolsenheim a fait son Assemblée Générale. le 8 novembre. à la salle polyvalente de Bolsenheim. Hormis l'approbation du compte rendu de l'AG précédente et le débriefing sur la tenue irréprochable des comptes. un seul crédo. celui de restituer le taux d'hémoglobine des donneurs. Pour cela on peut compter sur le savoir-faire d'Annette JAEGLI. notre pâtissière de prédilection.

**PROCHAINS DON S 2025**

03 février, 19 mai, 18 août



### L'AAES vous propose ...!

**Bourse de puériculture**  
organisée par l'AAES

Petite restauration sur place

**Samedi 1er février 2025**  
14H - 18H30

Salle des fêtes d'Uttenheim

INSCRIPTION  
DATE LIMITE : 29/01  
Renseignements par mail  
aaes.bolsutt@gmail.com

SCAN ME







## Vivre ensemble à Bolsenheim



C'est bien entourée, que Nicole HUBER a fêté ses 80 printemps.

Un anniversaire dont elle se souviendra! Pour fêter les 4 x 20 ans de Chantal le 07 octobre, Charles, son époux lui avait réservé une surprise de taille. Dans le plus grand secret, il a réuni ses meilleurs amis et sa famille, certains n'ayant pas hésité à traverser la France. Beaucoup d'émotion qui était encore palpable deux jours plus tard lorsque M. le Maire lui a remis au nom de la Municipalité une corbeille garnie et un plumier en marqueterie, réalisation de notre artiste local Martin BERNHART. Félicitations et meilleurs souhaits à notre alerte et dynamique octogénaire!

Le 02 décembre, Nicole HUBER, née FOESSEL a fêté ses 4 x 20 ans. Bien connue de tous, son papa, Jules ayant été Maire de la Commune pendant plus de 30 ans, Nicole a épousé Robert en 1965. Ils ont eu une fille et sont grands-parents de 2 petits-fils. La nouvelle octogénaire a accueilli avec joie une représentation de la Municipalité venue lui remettre un présent comme il est de tradition au village, l'occasion de trinquer et de partager un bon moment.



Chantal, entourée de sa famille pour ses 4 fois 20 ans.



Bernard, impatient d'êtrenner son plateau avec ses amis

*Le Conseil Municipal  
vous souhaite le meilleur  
pour les années à venir!*



« Ce qui est difficile,  
c'est de devenir  
octogénaire : après,  
il n'y a plus qu'à se  
laisser vivre. »

M. le Maire accompagné de Mme Monique WISSER, bénévole à la commune se sont rendus chez M. HERMANN Bernard pour le féliciter comme il se doit pour son 85<sup>e</sup> anniversaire. Photo terminée, verres servis, la conversation s'est vite engagée sur l'histoire de Bolsenheim, dont notre octogénaire est très friand. Il a d'ailleurs passé de nombreuses heures aux archives départementales pour déchiffrer divers documents. Il ne désespère pas de pouvoir mettre sur papier toutes les informations et anecdotes recueillies.

### Octogénaire

*Champagne et cotillons, grand festin culinaire,  
Accueillera ce jour qui doit être fêté,  
Ce jour si plein d'orgueil, si longtemps souhaité,  
Que l'on prévoit pour mon anniversaire.  
J'ai quatre fois vingt ans, ce long itinéraire,  
Sera commémoré avec sérénité,  
Avec mes amis et ma postérité,  
Car officiellement, je suis octogénaire !  
Je veux serrer ce jour comme un exquis bijou  
Dans un vermeil écrin de soie et d'acier,  
Pour le garder longtemps au fond de ma mémoire.  
Je ne m'attendais pas de voir ce jour venir,  
Mais j'habite toujours ce monde transitoire,  
Alors tchin-tchin à tous, fêtez mon avenir.*





## Vivre ensemble à Bolsenheim

### La fête des aînés, une journée attendue !

Dimanche 08 décembre, les plus de 65 ans étaient conviés par la Municipalité à se retrouver à la salle communale pour le traditionnel repas de fin d'année.

Au menu cette année, baeckeoffe préparé par la maison ZURCHER d'Erstein, famille originaire de Bolsenheim et en dessert un délicieux entremets concocté par Vincent GUISSOFFLE, installé rue des Vosges à Bolsenheim, dont la renommée n'est maintenant plus à faire.

Monsieur le Recteur Daniel BLAU a répondu favorablement à l'invitation et a apprécié ce moment de partage et de convivialité. De plus, il a été sollicité pour le tirage au sort de 3 lots : une boîte en marqueterie, offerte aux dames par Martin BERNHART et fabriquée par lui-même. Mme SCHWOB a été l'heureuse élue. Ensuite, un plateau en marqueterie offert aux messieurs, réalisé et offert par Marcel GOETZ a fait le bonheur de Charles BAUMERT. Catherine, l'épouse de Charles, présidente du Lion's Club Benfeld-Erstein a, quant à elle mis en jeu un pot de foie gras. C'est Catherine KORMANN qui va s'en régaler.

Comme les années précédentes, Germain FRITSCH, l'homme-orchestre de Uttenheim a assuré l'ambiance musicale et nos aînés ne se sont pas fait prier pour enchaîner les pas de danse.

Quelques membres du Conseil Municipal et leurs conjoints ont assuré le service et la préparation de cette journée, un grand merci à eux. Et pourquoi pas un nouveau rendez-vous l'année prochaine !



Nous sommes prêt !



Les heureux gagnants  
sont : ...  
RAVIS !

Mon ami Albert et son  
sourire ravageur !



Les derniers survivants de la journée des aînés



L'arrivée de "la Course du Muscle" à Bolsenheim



Comme les années précédentes, l'Espace Jeunes Secteur Erstein organise la "Course du muscle" en faveur de l'AFM Téléthon avec les pompiers du Canton d'Erstein ! C'est ainsi que le 30 novembre, tous ces jeunes volontaires ont fait étape à Bolsenheim pour recueillir les oboles des généreux donateurs du village. A cette occasion la commune avait installé une tonnelle où chacun a pu reprendre des forces avec des kougelhofs et un excellent vin chaud fourni par la famille HUBER, sidéralement connue pour ses sapins de la Scheer. MERCI à toutes et tous !







## L'école intercommunale de la Scheer en fête



Vendredi 6 décembre  
Messieurs les Maires,  
mandatés par Saint Nicolas  
ont offert un pain d'épices à  
chaque élève.  
Un grand Merci !

L'après-midi du vendredi 6 décembre, nous sommes allés à la Salle des Fêtes d'Uttenheim avec les élèves de l'école de la Scheer.

Nous avons fait un bricolage de Saint-Nicolas. Nous avons fait des jeux amusants. Nous avons chanté pour l'arrivée de St Nicolas. Il nous a donné des chocolats. Nous avons fait de belles photos avec le Saint Nicolas, et on a mangé des marmelades, des clémentines, on a bu du jus de pommes.

L'accueil était très chaleureux et nous remercions les parents de l'AAES pour cette belle après-midi !

Les élèves de la Scheer de CM1-CM2.



Les premiers flocons de neige le 22 novembre ! Un vrai bonheur de jouer dans la neige !





## L'école intercommunale de la Scheer en fête



Voici la Classe de  
Petite et moyenne  
section



Houpi ! j'ai retrouvé la classe  
des CE1 et CE2



Hello ! Ce sont mes amis de  
grande section et cours  
préparatoire



Les cours moyens 1<sup>er</sup>  
et 2<sup>e</sup> année, ils doivent  
être aussi savant que  
moi !



### Sorties cinéma lundi 2 et mardi 3 décembre

Les classes de GS-CP et Petits Moyens ont regardé le film « La Baleine et l'Escargote ». Les classes de CE1-CE2 et CM1 et CM2 ont vu le film « Sauvage ».





## Cérémonie du 11 novembre, la journée mémoire

Par un temps maussade, la population Bolsenheimoise s'est rassemblée, au monument aux morts, autour des élus d'antan et d'aujourd'hui, en présence de sapeurs-pompiers de la section Schaeffersheim-Bolsenheim et des membres de la chorale, afin de célébrer le 106<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice du 11 novembre. Pour cette occasion, des élèves de l'école intercommunale de la Scheer, ont lu des textes émouvants sur la vie quotidienne des soldats pendant les 4 années de cette effroyable guerre.

Après le déroulé protocolaire de la cérémonie tout le monde s'est retrouvé à la salle polyvalente pour un moment de convivialité.



### Message de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées et des Anciens combattants et de Monsieur Jean-Louis THIÉRIOT, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants

**C'était il y a 106 ans, en 1918.** À la 11<sup>ème</sup> heure du 11<sup>ème</sup> jour du 11<sup>ème</sup> mois, de la boue des Flandres à la frontière suisse, les clairons égrènent les notes du « cessez-le-feu ». Aux fiertés de la victoire se mêle le cortège d'ombres des « péris en terre », accompagné de ceux qui les pleurent. Ce sont ces sacrifices que nous commémorons aujourd'hui, auxquels sont agrégés depuis 2012 celui de tous les « morts pour la France ». Honorer leur mémoire, c'est écouter ce qu'ils nous disent encore aujourd'hui. Ils nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance.

**Le devoir de gratitude,** c'est tout simplement se souvenir du sacrifice de ces jeunes hommes, habités des promesses de la vie, qui ont consenti à tout donner pour que la France demeure. Les épreuves qu'ils ont traversées sont inimaginables.

Pour nous en imprégner, laissons la parole à un témoin, le général de Castelnau. Leur vie, c'était « marcher, marcher encore, marcher quand même à demi-mort de fatigue, trempé jusqu'aux os, transi de froid ou bien épuisé de chaleur et de soif dans l'air embrasé d'une journée torride (...). Gravier la pente du terrain sous le lourd fardeau du sac, charger baïonnette au canon dans le

sifflement des balles, le crépitement des mitrailleuses et le mugissement des obus. Combattre le jour, combattre la nuit, veiller toujours ; mourir obscurément dans le sillon d'un labour ». **Le devoir de lucidité,** c'est de ne pas oublier que 21 ans après que les canons se fussent tus, il a fallu reprendre les armes en 1939. La conjonction de la lâcheté et de l'aveuglement ont transformé la « der des der » en « armistice de vingt ans » pour reprendre les mots du maréchal Foch. À l'heure où la tragédie de la guerre a fait son grand retour en Europe, à l'heure où certaines puissances remettent en cause tous les fondements de l'ordre et du droit international, ceux de 14 et ceux de toutes les guerres nous murmurent de continuer à défendre la paix.

**Le devoir d'espérance,** c'est de ne jamais douter des ressources de la France pour venir à bout des défis qui se présentent à elle. La guerre change de visage, mais de génération en génération, les soldats de France demeurent animés de la même volonté de défendre l'honneur et la patrie.

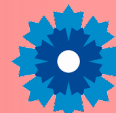
En cette année du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération, souvenons-nous des soldats du commando Kieffer qui ont foulé les plages de Normandie le 6 juin

1944 ; souvenons-nous des soldats de la 1<sup>ère</sup> armée de Lattre qui ont débarqué en Provence ; de ceux de la 2<sup>ème</sup> division blindée du général Leclerc qui depuis le désert, à Koufra, sont remontés jusqu'à Strasbourg pour la libérer et accomplir leur serment ; souvenons-nous des héros de la résistance intérieure, mais aussi du calvaire des incorporés de force d'Alsace-Moselle, souvenons-nous du courage des parachutistes de Dien Bien Phu, de celui des soldats qui se battent en opération extérieure et notamment ceux du Liban qui y défendent la paix depuis 1978 : comment ne pas voir que ces combattants ressemblent comme des frères aux Poilus de 1914 ?

Au fil de notre histoire, les soldats morts pour la France, ceux tombés pour le service de la Nation, ou pour le service de la République nous disent les pérennités françaises. Toujours, nos armées sont là pour accomplir la mission.

C'est pourquoi, réunis au pied du monument aux morts, élus, anciens combattants de toutes les générations du feu, enfants des écoles, nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants.

**Vive la République !  
Et vive la France !**





## Quoi de neuf à Bolsenheim ? *Was gebs nei é Bolsene ?*

**Félicitations !**

*Après neuf mois de voyage,  
De pensées et de mirage,  
Je me suis posé lentement,  
Sur le ventre de maman.*

**Léanne VIDAL**  
Née. le 13 décembre 2024 à Strasbourg  
De Marine BRUCKER & Arnaud VIDAL

Le samedi 31 août. Monsieur le Maire a uni par les liens du mariage Monsieur Michel ROUSSEAU et Madame Galina BAKHAREVA. La municipalité leur souhaite un long chemin de bonheur et de complicité au sein de notre communauté Bolsenheimoise.

La Municipalité exprime ses sincères condoléances aux familles en deuil.



Mme Gerda BURCKEL née EBERSOLT  
décédée, le 19 juin 2024  
à l'âge de 82 ans

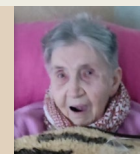
Mme Georgette WETTLING, née, BUCHI  
décédée, le 25 décembre 2024  
à l'âge de 94 ans



Mme Odile, Monique OBRINGER,  
décédée, le 1<sup>er</sup> décembre 2024,  
à l'âge de 88 ans.



Mme Marga REGIN, née KLETT,  
décédée, le 16 décembre 2024,  
à l'âge de 92 ans



Mme Brigitte GASS, née THIAM,  
Décédée, le 22 mai 2024,  
à l'âge de 73 ans

M. Raymond KNOPF,  
décédé, le 20 novembre 2024,  
à l'âge de 90 ans



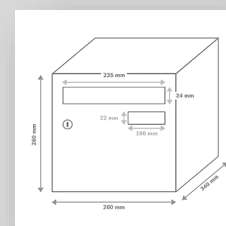
M. Benoit GUG,  
Décédé, le 04 novembre 2024,  
à l'âge de 76 ans

### Le saviez-vous ?

- ★ Afin de recevoir son courrier en bonne et due forme, une boîte aux lettres se doit d'être conforme et être d'une certaine taille dans les logements ayant fait l'objet d'un dépôt de permis de construire après le 1<sup>er</sup> juillet 1979.
- ★ Selon un arrêté, elles doivent respecter à minima certaines dimensions (voir ci-contre) et des critères de rigidité et de sécurité (norme NF D27-404 pour les modèles intérieurs et la norme NF D27-405 pour les modèles extérieurs).
- ★ Libre à chacun de la fixer sur un mur, de l'encastrier ou encore de la poser sur un ou plusieurs pieds à une hauteur maximum de 1,50 m de manière à empêcher sa chute. Le lieu de pose doit tenir compte de son accessibilité pour vous, pour le facteur et les livreurs (Attention aux véhicules en stationnement).
- ★ La boîte doit être équipée d'une serrure de type PTT (dotée d'un barillet compatible avec les passes dont les agents de la Poste sont en droit d'utiliser).



LA POSTE







## Vivre ensemble à Bolsenheim

Le 02 août, malgré un incendie et une grosse mobilisation des Sapeurs-Pompiers dans le village, le jury des maisons fleuries a effectué sa tournée.

La commune remercie chaleureusement les personnes qui ont pu, malgré les aléas météorologiques, présenter de beaux arrangements.

Il s'en est suivi un moment de convivialité avec les jurés et les bénévoles qui donnent de leur temps pour l'entretien de notre commune.

### Les membres du jury

- M. Dominique GOERGER de Sand ( Professionnel )
- René HELFER de HIPSHEIM
- M. Hubert STRUB de UTTENHEIM
- M. Jean-Jacques STADELWISSER de Schaeffersheim
- M. Emmanuel SCHNELL de Osthouse



## La tournée du jury des maisons fleuries



Conception IA sur le thème "Façades fleuries en Alsace"

### Habitations avec grands espaces "

- 1<sup>er</sup> prix. Mme et M. Arsène MULLER ;
- 2<sup>e</sup> prix. Mme & M. SEYLER Alain ;
- 3<sup>e</sup> prix. Mme Gabrielle MARTZ ;
- 4<sup>e</sup> prix. Mme & M. Charles KORNMANN ;
- 5<sup>e</sup> prix. Mme Marie-José KORNMANN.



### Cours avec façades et petits espaces

- 1<sup>er</sup> prix. Mme & M. François LE MARRE ;
- 2<sup>e</sup> prix. Familles Gérard & Sébastien REIBEL ;
- 3<sup>e</sup> prix. Mme & M. André SCHOTT ;
- 4<sup>e</sup> prix Mme & M. Christian LIONNET.

#### Encouragements :

- Mme & M. Jean-Marie KELLER ;
- Mme Michèle SCHAAL ;
- M. Marcel GOETZ.

### Façades et balcons

- 1<sup>er</sup> prix. Mme et M. François RIEHL ;
- 2<sup>e</sup> Prix. Mme et M. Jonathan COLLARD.

#### Encouragements :

- Mme Raymonde LAWI ;
- Mme & M. Michel HAHN ;
- Mme & M. Burkhardt PRUTZ.



## 17 janvier 2025 – Ban communal de Bolsenheim, adjudication de 119 stères

Parcelles	N° des lots	Couleur	Feuillus durs
3	18		6
3	19		5
3	20		6
3	21		4
3	22		8
3	23		7
3	24		6
3	25		9
3	26		16
2	27		9
2	28		17
2	29		7
2	30		7
2 & 3	31		9
3	32		3
<b>TOTAL</b>	<b>119</b>		<b>119</b>



Délai d'exploitation : 31 mai 2025

Délai de vidange et d'enlèvement : 31 mai 2025

- Eparpillement des branches ou confection de petits tas
- Ne pas façonner les branches de moins de 7 cm de diamètre.
- Attention à la sécurité des usagers des chemins et sentiers de randonnée.
- Interdiction d'incinérer les résidus.
- La vidange des bois devra s'effectuer obligatoirement par les cloisonnements d'exploitation et sur terrain suffisamment ressuyé.
- Les bois coupés marqués du sigle ONF ou de plaquettes sont inclus dans les lots.
- La vente ne concerne que les bois abattus.
- Les arbres cerclés à la peinture / portant un triangle sont à préserver.
- Respecter les placeaux de plantations et la régénération naturelle.

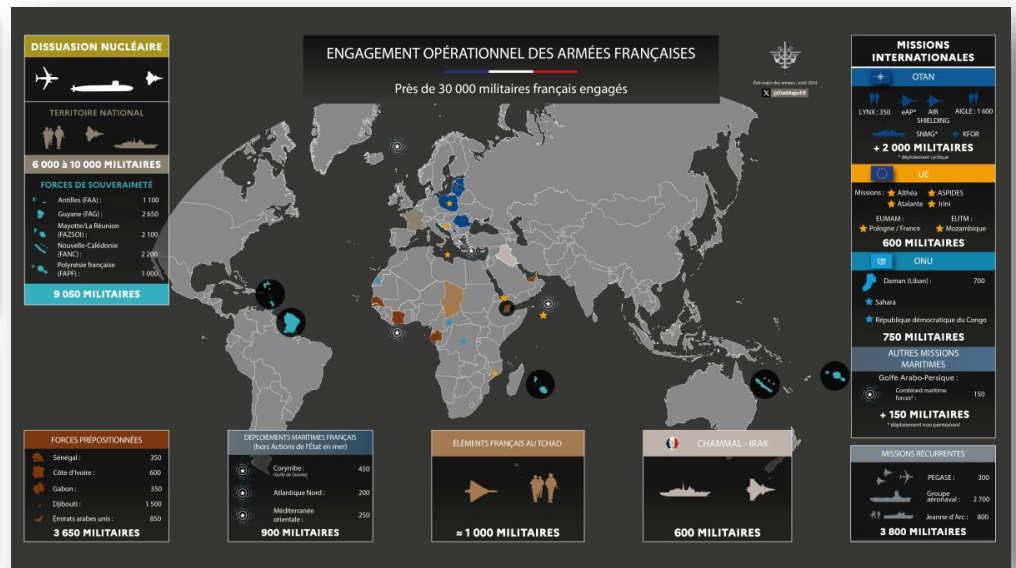




## La page du correspondant défense

Dans le cadre de la mission d'assistance militaire de l'UE (EUMAM) à l'Ukraine, la France continue la formation de militaires ukrainiens, notamment en Pologne. Le détachement français réalise des stages au profit de chefs de groupe ukrainiens. Cette formation, permet un partage d'expérience précieux pour les Français et les Ukrainiens.

Déployés dans le cadre de la mission enhanced Air Policing (eAP) de l'OTAN sur la base aérienne de Šiauliai, en Lituanie, les quatre Rafale réalisent des missions d'entraînement interalliées, en alternance avec des missions de police du ciel sur alerte réelle ou simulée.

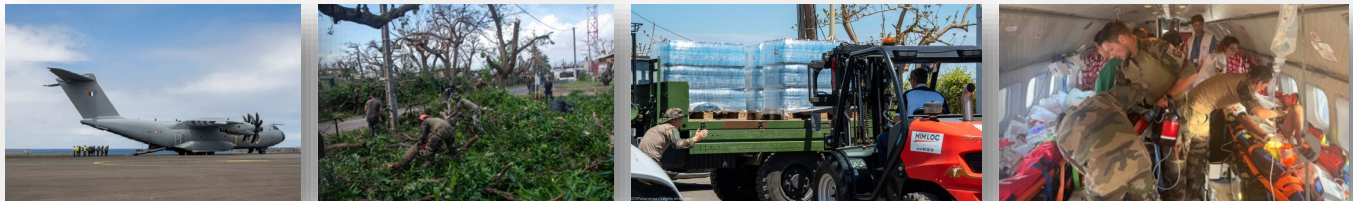


### Les Armées en aide à la population de Mayotte frappée par le cyclone CHIDO

Le 14 décembre 2024, Mayotte a été frappée par le cyclone CHIDO, causant des dégâts considérables. Pour venir en aide à la population, le Premier Ministre a annoncé l'envoi de renforts, notamment en provenance de La Réunion et de l'hexagone.

Tous les moyens disponibles des FAZSDI sont mobilisés ou mis en alerte pour être en mesure de répondre aux sollicitations préfectorales, contribuer aux opérations de secours et répondre aux besoins urgents. Des moyens militaires venus de l'Hexagone viennent renforcer le dispositif déployé localement.

Les moyens militaires sont placés sous contrôle opérationnel du commandant des Forces armées de la Zone-sud de l'océan Indien. Leur mission s'inscrit au sein d'un dispositif cohérent dirigé localement par le préfet de zone et coordonné à l'échelon central depuis la cellule interministérielle de crise.



L'action des armées comporte 3 volets ( pont aérien et maritime; mise en place d'un hub logistique, opérations d'assistance à la population sur réquisition des autorités civiles.

Point de situation des opérations du jeudi 12 décembre au mercredi 19 décembre

#### 1) La mise en place d'un pont aérien et maritime

- ★ Le pont maritime est assuré par le BSAOM CHAMPLAIN. Ce dernier a appareillé lundi et est arrivé ce matin même au port de Longoni avec à son bord du fret médical, de l'eau et plus de 100T de vivres.
- ★ Un pont aérien d'acheminement stratégique est réalisé par A400 M depuis la base aérienne 123 d'Orléans-Bricy vers Mayotte et La Réunion. Il a pour objectif d'envoyer les secours, leurs matériels ainsi que de pré positionner du fret, notamment humanitaire tel des vivres et de l'eau potable. Au travers d'une cinématique de 5 jours qui implique jusqu'à 5 A400 M simultanément, chaque avion est optimisé et réalise 3 atterrissages sur Mayotte afin de venir en aide aux populations avant son retour sur Orléans.

#### 2) La mise en place d'un hub logistique

En parallèle de ce premier pont aérien, un véritable hub logistique a été mis en place sur la base aérienne 181 de La Réunion permettant d'accueillir et de livrer le fret ainsi que les renforts venus de l'hexagone. Des rotations locales, entre La Réunion et Mayotte, sont assurées à la fois par 2 avions CASA des FAZSDI, 1 x A400 M resté sur place. Elles permettent ainsi de délivrer rapidement vivres, matériels et personnels.

#### 3) Le concours aux opérations d'assistance à la population sur réquisition des autorités civiles.

Ces opérations sont menées à terre par les FAZSDI et plus particulièrement le SRE et le RSMA sur place. Leur mission : évaluer les dégâts, désenclaver les zones isolées et rétablir les infrastructures essentielles, la praticabilité des axes, et surtout participer aux distributions d'eau et de vivres.

Des évacuations sanitaires à destination de la Réunion sont aussi réalisées par les avions militaires.

Comme vous pouvez le constater, les armées contribuent aux opérations de secours au plus proche de la population et sont engagées selon leurs capacités.







## Comptes-rendus des conseils municipaux

### Résumé des délibérations du Conseil Municipal des 12/11 & 10/12/2024

(Nota : l'intégralité des délibérations peut être consultée en mairie)

Conseil Municipal	12/11/2024	10/12/2024
Date des convocations	11/10/2024	02/12/2024
Conseillers élus	15	15
Conseillers en fonction	15	15
Conseillers présents	12	14
Absent (s)excusé s	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mme Laure BOUCHARA</li> <li>Mme Rachel MEYER</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mme Sophie MARCQ</li> </ul>
Absent (s) non excusé (s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>M. Sébastien POPOVITCH (Non excusé)</li> </ul>	
Procuration (s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mme Laure BOUCHARA à M. Bernard KRUGER</li> <li>Mme Rachel MEYER à M. Albert HARTMANN</li> </ul>	
Secrétaire de séance	<ul style="list-style-type: none"> <li>M. Bryan LIONNET</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>M. Bryan LIONNET</li> </ul>
Assiste à la séance	<ul style="list-style-type: none"> <li>Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Néant</li> </ul>
Disposition particulière	<ul style="list-style-type: none"> <li>Observation de M. Eddy MULLER (* Voir ci-dessous)</li> </ul>	

#### Rajout de l'élément en gras

M. le Maire explique à nouveau le principe de la ZAN, le but étant de préserver les terres agricoles en maîtrisant l'urbanisation. Il montre la dernière synthèse de la consommation foncière présentée par les services de l' A TIP travaillant en coopération avec la CCCE.

Une cartographie corrigée de notre consommation foncière sur la période 2021-2024 ainsi que le potentiel futur pour la période 2024-2050 a été établie. Une surface de 6,69 ha a été attribuée **selon le souhait de la Commune\***.

Un compte-rendu de la consommation foncière doit maintenant être effectué triennalement. M. le Maire est invité à mandater l' ATIP pour ce premier rapport (revu au prochain CM)...

#### Installations classées - Protection de l'environnement

EARL DERIVAUX de WESTHOUSE – (Enquête publique du 15 octobre 2024 au 15 novembre 2024)

ADOPTÉ	
12/11/2024	
En exercice	15
Présents	12
Procurations	2
Exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstention	0

M. le Maire soumet demande d'autorisation présentée par l'EARL DERIVAUX en vue d'obtenir, auprès du Préfet du Bas-Rhin, l'autorisation d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, à savoir l'extension d'un élevage de poulettes futures pondeuses.

<https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/2024page27.pdf>

Les membres du Conseil Municipal ne font part d'aucune observation et se conforment à l'avis de l'autorité environnementale.



#### Demande d'emplacement pour commerce non sédentaire - Rectificatif



Par sa délibération du 09/07/2024, le Conseil Municipal a délivré une autorisation à "La Ferme GOETTELMANN " de Meistratzheim de s'installer dans notre commune pour une vente ambulante, effectuée à partir d'un véhicule réfrigéré spécialement aménagé ; assimilée à de la « vente au déballage ».

La présence hebdomadaire sur notre commune n'étant que de 45 mn et le véhicule réfrigéré étant autonome en électricité, le Conseil Municipal décide de fixer le droit de place au forfait de 20 € mensuel au lieu des 50 € initialement prévu. Le vendeur percevra un titre de recettes (compte 70323) qu'il devra acquitter au Trésor Public.

<https://www.ferme-goettelmann.fr>

☎ 03 88 95 56 24



ADOPTÉ	
12/11/2024	
En exercice	15
Présents	12
Procurations	2
Exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstention	0





## CCCE - Trajectoire ZAN - convention de participation financière

Approches et réflexions à l'échelle intercommunale



Afin de favoriser la mise en œuvre de l'objectif « zéro artificialisation nette » (ZAN), la loi Climat et Résilience impose d'ici 2031, de réduire de moitié au moins la consommation totale d'espace observée à l'échelle nationale par rapport à celle de la période 2011-2021 (de 250 000 à 125 000 hectares) ; d'ici 2050, atteindre le ZAN, c'est-à-dire au moins autant de surfaces renaturées que de surfaces artificialisées.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes du Canton d'Erstein a souhaité mener des approches et réflexions visant à :

- Aider et accompagner les réflexions politiques en matière d'enjeux territoriaux dans le cadre de la trajectoire ZAN. La CCCE ne veut pas être en attente de chiffres de la part du SCOTERS mais être moteur et évaluer les besoins du territoire ;
- Définir une vision commune des enjeux en lien avec les compétences à l'échelle intercommunale.

La réalisation des approches consiste à un ensemble de consolidation de données récupérées à l'échelle communale. Des documents ont été produits à l'échelle de chaque commune (Bilan de la consommation des ENAF) et des échanges ont été organisés dans chacune des mairies (échanges ZAN et recensement de projet). À cet effet :

- Une convention avec l'ATIP a été approuvée lors du Conseil Communautaire du 25 septembre 2024, pour un montant de 17 700 €.
- Afin d'accompagner les Communes dans le dispositif ZAN, il a été convenu que la Communauté de Communes prendrait en charge 50 % du coût lors du premier comité de pilotage ZAN, tenu le 15 mai 2024.

Les 50 % restants seront ainsi couverts par les 28 communes du territoire, avec une participation fixée à 320 € par commune

Aussi, il y a lieu ce jour d'autoriser le Maire à signer une convention de participation financière permettant la facturation de cet accompagnement.

### ATIP - Mission d'accompagnement technique en urbanisme

Par délibération du 2 février 2022, le comité syndical de l'ATIP a adopté les modalités d'intervention de l'ATIP relatives à ces missions ainsi que les contributions correspondantes.

Les missions d'accompagnement portent sur l'assistance à la réalisation de documents d'urbanisme et de projets d'aménagement.

- Cette assistance spécialisée consiste principalement :
  - au niveau technique, à piloter ou réaliser les études qui doivent être menées, à élaborer le programme et l'enveloppe financière d'une opération, à en suivre la réalisation,
  - au niveau administratif, à préparer des consultations, rédiger et gérer des procédures, suivre l'exécution des prestations, articuler les collaborations des différents acteurs.
- L'exécution de ces missions s'effectuera dans le cadre du programme annuel d'activités de l'ATIP.
- Chaque mission donne lieu à l'établissement d'une convention spécifique qui est établie en fonction de la nature de la mission et des attentes du membre la sollicitant et à une contribution correspondant aux frais occasionnés par la mise à disposition des services de l'ATIP mobilisés pour la mission. Cette contribution a été fixée à 300 € par demi-journée d'intervention. Elle s'applique également à l'élaboration des projets de territoire et au conseil juridique afférant à ces missions.

Il est proposé de confier à l'ATIP la mission d'accompagnement technique en urbanisme pour le **rapport triennal d'artificialisation des sols** ; mission correspondant à 2 demi-journées d'intervention

ADOPTÉ	
12/11/2024	
En exercice	15
Présents	12
Procurations	2
Exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstention	0

Pour en savoir plus sur la ZAN



ADOPTÉ	
12/11/2024	
En exercice	15
Présents	12
Procurations	2
Exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstention	0







## Les Fermages : Location des biens communaux – Etat de recouvrement année 2024

Née des recommandations du programme du Conseil National de la Résistance (1944) proclamant « l'élévation et la sécurité du niveau de vie des travailleurs de la terre [...] par l'établissement d'un juste statut du fermage et du métayage », la loi n° 46-682 du 13 avril 1946 fut votée à l'unanimité. Elle constitue une des pièces maîtresses de la législation applicable au fermage et au métayage.

Elle avait essentiellement pour objet de :

- Mettre un terme aux abus dont les fermiers et métayers étaient victimes ;
- Limiter les prix des baux à ferme et à métayage ;
- Accorder aux fermiers et métayers la sécurité et la stabilité avec des baux de neuf ans renouvelables ;
- Donner aux métayers la possibilité de devenir fermiers ;
- Permettre aux fermiers et métayers d'accéder à la propriété

Le statut du fermage est aujourd'hui devenu majoritaire. Entre 1946 et 1980, la proportion de terres agricoles en location était comprise entre 40 et 51 %. À partir de 1980, le recours au fermage a fortement augmenté. Ainsi en 2010, le recensement agricole a montré que 75,9 % de la surface agricole utile (SAU) était en fermage et 0,8 % en métayage.

Le saviez-vous ?



Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Indice	100	98,37	101,25	103,95	106,68	108,3	110,05	109,59	106,28	103,05	104,76	105,33	106,48	110,26	116,46	122,55
Var. indice	Base	-1,63%	2,92%	2,67%	2,63%	1,52%	1,61%	-0,42%	-3,02%	-3,04%	1,66%	0,55%	1,09%	3,55%	5,63%	5,23%

### Commune de Bolsenheim (435 ha dont 80 ha forêt)

Superficie communale totale	100 ha 47 a 23 ca
Superficie communale en location	62 ha 39 a 66 ca
Indice de fermage annuel	+5,23 %

Montant du loyer : ML/ha en 2023 x indice 2024 / indice 2023  
Cotisation chambre agriculture : = Superficie x taux / are (0,03661)

Cotisation chambre	Loyer	Dégrèvement	Total du fermage
228,43 €	11 073,25	-762 €	10 538,68 €

### ADOPTÉ

12/12/2023

En exercice	15
Présents	12
Procurations	2
Exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstention	0

### Création d'un poste de RÉDACTEUR (Catégorie B)

Suite à la Loi n°2023-1380 du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie, qui prévoit une mesure exceptionnelle de promotion interne, Etant donné que les fonctionnaires de catégorie C relevant d'un grade d'avancement du cadre d'emplois des adjoints administratifs et exerçant les fonctions de secrétaire général de mairie dans une commune de moins de 2000 habitants peuvent prétendre à l'accès au grade de Rédacteur.

- La création d'un emploi permanent de Rédacteur (catégorie B) à temps complet à raison de 35/35ème) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, pour les fonctions de Secrétaire Général de Mairie ; en remplacement du poste actuel d'Adjoint Administratif Principal de 1ère Classe. Publié et transmis en Préfecture (Actes) le 14/11/2024.



### ADOPTÉ

12/12/2023

En exercice	15
Présents	12
Procurations	2
Exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstention	0

### Autorisation de liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025

Le budget de notre collectivité n'ayant pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique et **sur autorisation de l'organe délibérant**, l'exécutif de la commune est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il en est de même pour les dépenses d'investissement, à l'exception des crédits afférents au remboursement de la dette et ceci dans **la limite du quart des crédits** ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris.

Montant des dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2024 (hors « Remboursement d'emprunts ») = **179.098,89 €**

Conformément aux textes applicables, il est proposé au Conseil Municipal de faire application de cet article à hauteur maximale de **44.774,72 €**, soit **25% de 179.098,89 €**.

### ADOPTÉ

12/12/2023

En exercice	15
Présents	12
Procurations	2
Exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstention	0







## Scènes de vie



1. Minute de silence pour le désastre provoqué par le cyclone tropical sur l'île de Mayotte
2. Dégâts provoqués par le débardage en forêt
3. Maurice, un producteur de betteraves satisfait et heureux.
4. Ramassage des vieux papiers, une opération à gros moyens mais malheureusement peu de volontaires.
5. Pose devant le logo AMF au 106<sup>e</sup> congrès des Maires à Paris. Pascal NOTHISEN, Hindisheim. Marie-Berthe KERN, Schaeffersheim. Grégory GILGENMANN, Ichtratzheim. Patrick GIRARD, Bolsenheim.
6. La Sénatrice Elsa SCHALK et notre Président de Communauté de Communes, Stéphane SCHAAAL en pleine discussion très théâtrale.



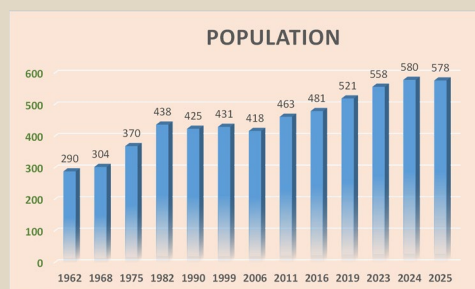
Institut national de la statistique et des études économiques



Mesurer pour comprendre

Populations de référence au 1<sup>er</sup> janvier 2022 en vigueur à compter du 1/1/ 2025 à Bolsenheim

- ★ Population municipale : 572
- ★ Population comptée à part : 006
- ★ Population totale : 578



La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune.

La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui gardent un lien de résidence avec la commune.





## LA LETTRE CYBER en région Grand Est

**Les contacts privilégiés**



### LA THÉMATIQUE DU MOIS : LES CONTACTS PRIVILÉGIÉS

C'est la nouvelle année, nous avons tous un peu relâché la pression et avons profité des fêtes.

Maintenant il est l'heure de prendre de bonnes résolutions. Profitons-en pour faire un rappel sur les contacts officiels privilégiés en matière de cyber.



### L'ANSSI AGENCE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

« Créée en 2009, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) est l'autorité nationale en matière de cybersécurité et de cyberdéfense. Son action pour la protection de la Nation face aux cyberattaques se traduit en quatre grandes missions : défendre, connaître, partager, accompagner. »

Si la défense et l'accompagnement concernent plutôt la protection de la nation et des événements de grande ampleur, les connaissances et le partage sont eux à destination du plus grand nombre.

Vous pouvez facilement retrouver de nombreuses informations de l'ANSSI sur son site officiel :

<https://cyber.gouv.fr/>



### CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR

Inauguré en 2017, rénové en 2020, le site assiste les victimes d'actes de cybermalveillance en proposant des conseils et/ou une mise en relation avec un professionnel en cybersécurité de proximité susceptible de les assister techniquement. La plateforme propose également des contenus de prévention et de sensibilisation à la cybersécurité.

Retrouvez donc sur le site, tout un tas de conseils, de bonnes pratiques mais également un formulaire de diagnostic vous permettant de trouver des solutions les plus adaptées aux problèmes rencontrés.

Il est également possible d'obtenir les contacts d'un prestataire labellisé Expertyber si vous êtes une entreprise, une association, une collectivité ou une administration et que vous souhaitez par exemple faire sécuriser vos infrastructures.

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/>



PROTEGER les données personnelles  
ACCOMPAGNER l'innovation  
PRESERVER les libertés individuelles

### CNIL COMMISSION NATIONALE DE L'INFORMATIQUE ET DES LIBERTÉS

« Dans l'univers numérique, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) est le régulateur des données personnelles. Elle accompagne les professionnels dans leur mise en conformité et aide les particuliers à maîtriser leurs données personnelles et exercer leurs droits. »

Retrouvez également sur le site de la CNIL des conseils de bonne hygiène informatique mais surtout, contrairement aux organismes précédents, vous y trouverez une présentation de vos DROITS et de vos DEVOIRS, que vous soyez particulier ou professionnel.

Pour les professionnels, attention à bien connaître vos obligations : vous pourriez, en plus de perdre des données suite à une attaque, être poursuivi pour ne pas avoir respecté vos obligations en termes de sécurité informatique.

<https://cnil.fr/fr>







## LA LETTRE CYBER en région Grand Est

**Les contacts privilégiés**

### LE CSIRT (COMPUTER SECURITY INCIDENT RESPONSE TEAM) DE LA RÉGION GRAND EST

« Grand Est Cybersécurité est le Centre de Réponse aux Incidents de Sécurité Informatique (CSIRT en anglais) de la région Grand Est. Son objectif est d'apporter une assistance aux organisations de la grande région pour répondre aux incidents cyber auxquels elles font face. »

Plus ancré au plan local, le CSIRT Grand Est Cybersécurité vient en aide aux PME, ETI, collectivités territoriales et établissements publics associés ainsi qu'aux associations de la région Grand Est. Vous aurez la possibilité sur leur site d'obtenir gratuitement :



- ★ Des conseils ou un accompagnement vers des professionnels certifiés ;
- ★ Les bonnes pratiques et bons réflexes en cas de cyberattaque ;
- ★ Un scan de vulnérabilité gratuit ;
- ★ Etc...

<https://www.cybersecurite.grandest.fr/>

### ? GENDARMERIE POLICE JUSTICE

Pour finir, si vous êtes victime ou si vous avez un doute, n'hésitez pas à vous rendre ou à contacter votre unité de sécurité territorialement compétente (gendarmerie ou police) afin de déposer plainte ou simplement d'obtenir des informations (j'ai cliqué sur un lien, est ce que je risque quelque chose ? Est-ce que je dois déposer plainte ?)

Nous vous invitons fortement à déposer plainte si vous avez été victime d'un acte de cybermalveillance !

D'abord parce que, si vous avez souscrit une assurance Cyber, le dépôt de plainte vous sera de toute façon demandé. Mais surtout parce que ce sont la multitude d'informations recueillies lors de ces dépôts de plainte qui permettent aux forces de l'ordre, au plan national ou même à l'international, de collaborer et d'échanger afin de confondre les auteurs (ou à minima les freiner).



Région de gendarmerie du Grand Est  
**LA LETTRE CYBER en région Grand Est**  
Directeur de la publication : GCA O.KIM  
Responsable éditorial : COL L. GRAU  
Rédacteur: ADJ M. KNOBLOCH



Suivez l'actualité de la gendarmerie :





## News de notre Communauté de Commune

### Le service public de covoiturage domicile-travail

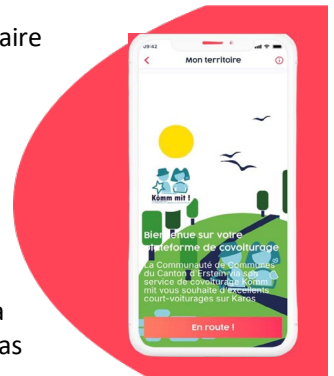


Après la mise en place du service de covoiturage **Kömm mit !** il est bon de faire le point après 2 mois de déploiement du dispositif.

**Rappel:** Depuis le 26 septembre 2024, les habitants et travailleurs du territoire peuvent profiter de ce nouveau service de covoiturage. La CCCE a choisi Karos, une application nationale afin de favoriser le covoiturage pour les déplacements domicile-travail.

Le covoiturage de courte distance est une alternative intéressante à « l'autosolisme », (le fait d'être seul dans sa voiture).

Karos, le nouveau service proposé, étoffe ainsi le panel des alternatives à la voiture individuelle. Il répond à une demande d'habitants qui n'ont pas d'autres possibilités que de se déplacer en voiture.



#### Modalités d'utilisation



- Téléchargez l'application Karos (disponible sur Android et iOS)!
- Créez votre compte et renseignez votre rôle (passager, conducteur ou les deux).
- L'application vous mettra en relation avec des usagers qui effectuent le même trajet. A savoir que le conducteur perçoit une prime covoiturage de l'Etat de 100€ : soit 50€ dès le premier covoiturage et 50€ au 10ème trajet qui sera directement versé sur la cagnotte Karos (Voir si renouvelé en 2025).

#### Pour le fonctionnement du règlement :





- Le passager règle 1€ pour un trajet jusqu'à 30km (puis 0,10€/km supplémentaire).
- Le conducteur quant à lui perçoit 2€ pour un trajet jusqu'à 30km (puis 0,10€/km supplémentaire).
- La différence entre ce que le conducteur perçoit et ce que paie le passager est pris en charge par la Communauté de Communes du Canton d'Erstein.
- Exemple : Pour un trajet d'Erstein à Mutzig de 25km. Le passager règle 1€ et le conducteur perçoit 2€.

Téléchargez l'application Karos dès maintenant et rejoignez la communauté de covoitureurs engagés.



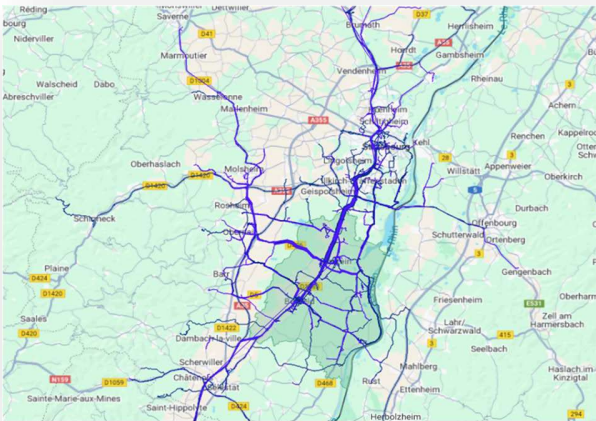
#### Constat



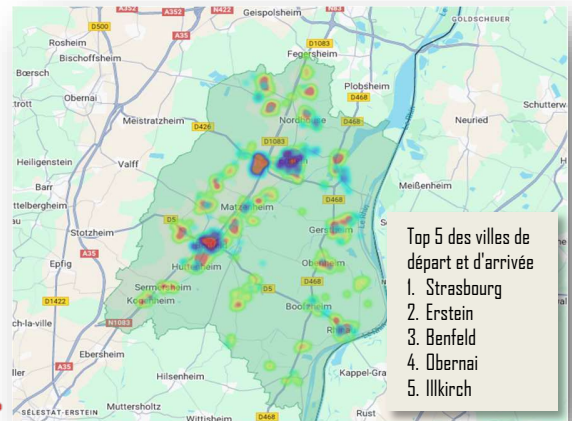
-  1 724 trajets en autosolisme évitées
-  40 766 km en autosolisme évitées
-  5 tonnes de CO<sup>2</sup> évitées
-  17 544€ de pouvoir d'achat distribué
- + 17 850 € En prime CEE du gouvernement !

- ★ Le projet de covoiturage permet de répondre aux différentes demandes des différents profils (tout âge, tout type de trajets).
- ★ 30% des covoitureurs font + 10 trajets par mois.
- ★ Seulement 6% des inscrits n'ont pas de proposition de trajets.
- ★ Les trajets sont disponibles à toute heure.
- ★ **Kömm mit** vient donc réellement compléter le réseau de transport existant pour les travailleurs en horaires décalés.
- ★ Le bouche à oreille fonctionne et engendre de nouveaux inscrits chaque mois.

75 communes touchées par un covoiturage **Kömm mit** depuis le lancement du projet par la CCCE



Maillage des opportunités de trajet sur le territoire



Domicile en vert et lieux de travail en bleu

- Top 5 des villes de départ et d'arrivée
1. Strasbourg
  2. Erstein
  3. Benfeld
  4. Obernai
  5. Illkirch



## Le service public, offres de transport



### L'offre de TER

#### Strasbourg > Sélestat (arrêts à Erstein)

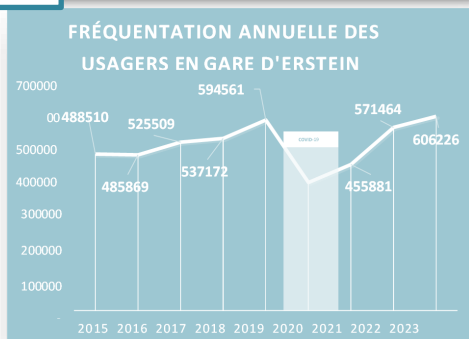
- ★ 33 trajets du lundi au vendredi de 5h26 à 23h31
- ★ 19 samedi de 6h27 à 23h31
- ★ 17 dimanche de 7h32 à 22h27

#### Sélestat > Strasbourg (arrêts à Erstein)

- ★ 41 trajets par jour de 00h28 à 00h27
- ★ 25 samedi de 6h27 à 23h27
- ★ 18 dimanche de 7h52 à 00h28

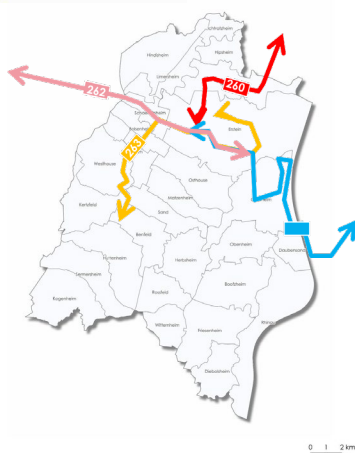


### La fréquentation des usagers en gare d'Erstein



- ★ La Gare d'Erstein est desservie par 4 lignes
- ★ Le graphique montre une **croissance** continue de la fréquentation de la gare d'Erstein, avec des fluctuations marquées sur les années.
- ★ Une augmentation annuelle régulière de la fréquentation entrecoupée d'une baisse en 2020 pendant la période COVID
- ★ Les années **2022 et 2023** révèlent **une fréquentation nettement plus élevée** que les années précédentes, avec un nombre d'usagers dépassant **les 600 000 par an**.
- ★ En termes de fréquentation quotidienne, cela équivaut à environ **1 661 usagers par jour** en 2023, contre **1 338 usagers par jour** en 2015.

### La fréquentation des usagers en gare d'Erstein



Ligne	Itinéraire	Niveau de service
260	Erstein ↔ Illkirch Bagnolssee	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 21 AR de 6h20 à 20h20 en période scolaire, 11 le samedi</li> <li>• 4 le dimanche (reprise du tracé de la 270 de Krafft vers Rhinau)</li> <li>• Fréquence 10'-20' en H de pointe, 60' environ le reste de la journée</li> </ul>
262	Ottrott ↔ Obernai ↔ Erstein	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 7 AR de 6h à 18h50 en période scolaire</li> <li>• 2 le samedi (aucun service le dimanche)</li> <li>• Services de mi-journée et de fin de journée sur réservation</li> </ul>
263	Benfeld ↔ Erstein	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 AR de 6h30 à 19h en période scolaire</li> <li>• 3 le samedi (aucun le dimanche)</li> <li>• Suppression de 3 AR en période de vacances scolaires</li> </ul>
280	Erstein ↔ Lahr	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 6 AR / jour de 5h à 23h</li> <li>• Le samedi avec horaires adaptés, aucun le dimanche</li> </ul>

### L'offre de TAD

- ★ Destiné aux personnes de plus de 60 ans ainsi qu'aux personnes de moins de 60 ans (sur présentation de justificatifs pour PMR, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minimas sociaux).
- ★ Disponible dans les 28 communes membres de la Communauté de Communes de la CCCE.
- ★ Du lundi au samedi, de 8h à 18h. Service indisponible les dimanches et jours fériés.
- ★ Coût du trajet fixé à 3 € par personne.



## Le service public, offres de transport

### Autopartage en libre-service / Le réseau Citiz

- ★ Service de voitures en libre-service, accessible 24h/24.
- ★ Réservation possible à partir d'une durée d'heure ou plus.
- ★ Accès facile grâce à un badge personnel.
- ★ 2 stations disponibles, dont une Place de la Gare (parking situé devant la gare).
- ★ **1 véhicule de type citadine hybride.**



### Covoiturage

- ★ 10 places de covoiturage côté parking Silo.
- ★ 11% des trajets réalisés à l'intérieur du territoire.
- ★ 3710 covoiturages réalisés (seuls les trajets ayant généré une trace numérique sont comptabilisés (ce qui représente environ 5% des trajets totaux).



### Kömm mit : le covoiturage au quotidien

- ★ Depuis le 26 septembre 2024.
- ★ Pour les trajets domicile-travail.



### L'offre de stationnement des voitures en gare d'Erstein

	<b>Côté Hôtel</b>		<b>Parking Silo</b>		<b>Parking Sud Gare</b>
	Nb de places		Nb de places		Nb de places
	15		459		47
	<b>Covoiturage</b>		<b>Parking Nord Gare</b>		<b>Parking rue Schaeffersheim</b>
	Nb de places		Nb de places		Nb de places
	10		66		66

### L'offre de stationnement des vélos en gare d'Erstein

### La gare d'Erstein

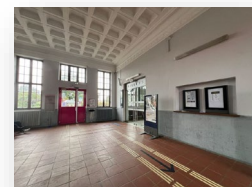
	<b>Abris vélos et arceaux</b>		
	Nb de places		
	32 122		
	<b>Pincers roues Côté Hôtel</b>		
	Nb de places		
	20		

#### Horaires d'ouverture du guichet

- ★ Lundi et jeudi de 10h à 12h et de 13h40 à 18h45

#### Services disponibles :

- ★ A l'extérieur, un Amazon Lockers accessible.
- ★ A l'extérieur, un distributeur de titres de transport TER.
- ★ Salle d'attente : quelques sièges (sans prises électriques ni toilettes).
- ★ A l'intérieur, les jeudis, des paniers fraîcheurs, entre 16h et 19h







## Dernière minute



Maires au Salon des Communes et des Intercommunalités du Bas-Rhin. le 19 septembre 2024

### Aides à la vie associative

#### Association des beaux fruits de la Scheer

- ★ Exposition arboricole
- ★ Montant total : 200,00 €

#### Association des Amis des Ecoles de la SCHEER

- ★ Kermesse de fin d'année
- ★ Montant total : 600,00 €

#### Karaté Martial Arts

- ★ Organisation de la fête du Club
- ★ Montant total : 400,00 €

#### Amicale de pêche

- ★ Organisation de la fête du Club
- ★ Montant total : 800,00 €

### Aides à l'Équipement

#### Karaté Martial Arts

- ★ Matériel pédagogique
- ★ Montant subvention 137,01 €



CCCE: Pénalités financières pour des dépôts devant la déchetterie et dégradations			Horaires	
Type d'infraction	Particulier	Professionnel	Fermé le WE aux professionnels	
Dépôt non autorisé d'objet non dangereux	150€ + Surcôté lié au traitement (si supérieur à 150€)	300€ + Surcôté lié au traitement (si supérieur à 300€)	Lundi	Fermée
Dépôt non autorisé d'objet dangereux	150€ + Surcôté lié au traitement	300€ + Surcôté lié au traitement	Mardi	13h-17h55
Dépôt entraînant :	50€ + Surcôté lié au traitement et aux frais de gestion de la benne	50€ + Surcôté lié au traitement et aux frais de gestion de la benne	Mercredi	9h-12h / 13h-17h55
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un déclassement de benne</li> <li>• Une immobilisation de benne</li> </ul>			Jeudi	13h-17h55
Dégradation de matériaux / objets	50€ + Surcôté de remise en état	50€ + Surcôté de remise en état	Vendredi	13h-17h55
			Samedi	9h-12h / 13h-16h55
			Dimanche	9h-12h

## AQUAL'ill

CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

TARIFS 2025 TOUS BASSINS	PRIX
<b>Entrée à l'unité</b>	
Enfants - 4 ans	2,00€
Enfants - 18 ans	3,50€
Adultes	5,20€
Tarif réduit Adultes*	5,00€
<b>Forfait 12 entrées</b>	
Enfants - 18 ans	33,00€
Adultes	53,00€
Tarif réduit Adultes*	49,00€
<b>Forfaits annuelles</b>	
Piscine Adulte	350,00€
Piscine Tarif réduit Adultes*	335,00€
<b>Dernières heures</b>	
Enfants - 18 ans	3,00€
Adultes	4,00€

**ESPACE SAUNA/PISCINE**

Entrée Unitaire	11,00€	Ent. Uni. T. Réduit	9,50€
Forfait 12 entrées	120,00€	F. 12x T. Réduit	100,00€
Forfait annuel	390,00€	F. An. T. Réduit	360,00€

Tarifs votés lors du conseil communautaire n° 2024-115 du 26 juin 2024

**PERTE CARTE ABONNEMENT**

Bracelet	5,00€
Carte Abonnement	3,00€

**Tarifs Réduits\***  
 Comité d'entreprise  
 Demandeur d'emploi  
 Étudiant  
 Plus de 60 ans  
 Sur présentation d'un justificatif

Contactez nous  
03.88.98.28.00

[www.aqual'ill-piscine](http://www.aqual'ill-piscine)    [piscine@cc-erstein.fr](mailto:piscine@cc-erstein.fr)



Que ce soit pour "octobre rose" ou "les pulls moches", les Maires de la CCCE sont présents pour les grandes causes !



## Les jeux (pas que pour les enfants...)

### Sans voyelles

Dans cette grille, toutes les voyelles ont été effacées. Saurez-vous les replacer pour reconstituer une grille de mots croisés classique ?

	N		W		M		N	S	H		W		S
H		R		T		Q				P		V	
M		S	S				M	L			T		L
	N		T	T					S		R		
C	D				S	T	R				R		M
H		T	R				L		S	P			
	R		N			S	R				N	S	
	T		R		N			L	L				
R		M	P		S		R	P			R		
					S	C		N	S				Z
V		R		R			N	S			D	N	
	M		N			S	Z				T	C	

### A chacun son langage

Chaque terme n'est utilisé qu'une seule fois

Nous les grillons, nous ...

Nous les grives, nous ...

Nous les cailles, nous ...

Nous les orques, nous ...

Nous les paons, nous ...

Nous les œdicnèmes, nous ...

- babillons
- cacabons
- crions
- grésillons
- braillons
- chantons

Formez de nouveaux mots en combinant les sept lettres du mot de départ et celle suivant le signe +



- F L E U R I S + L =
- N O T I C E S + P =
- F R A I S E E + C =
- A L U M I N E + O =
- S O U P I R E + D =

Stéphane conduit un bus de Limersheim à Benfeld. Les 32 sièges passagers sont tous occupés. À Nordhouse, 10 personnes descendent et 5 montent. A Sand 6 personnes descendent et 10 montent. Plus rien ne change jusqu'à destination. Combien de personnes arrivent par ce bus à Benfeld ?

### Toujours plus

### Les solutions du numéro précédent

#### Charade

- Mon 1<sup>er</sup> est un étudiant en médecine, assis au sommet d'un amphithéâtre. **Interne assis haut**
- Mon 2<sup>e</sup> se compose des dernières lettres du journal. **nal**
- Mon tout est un chant révolutionnaire. **Internationale**

UNITE FOLLE  
FEUILLETON  
ABOLIRRENTE  
ORIENTABLE  
RECUSGILEY  
GESTICULER

#### Anagrammes

5	1	2	3	4	2
3	2	2	2	2	1
2	1	1	1	1	3
2	1	5	1	4	1
1	1	3	5	2	1
2	1	6	1	1	1

#### Plus ou moins

52	53	54	16	15			
50	51	55	17	14	13		
49	58	56	19	18	12	6	
48	59	57	21	20	11	7	5
47	23	22	26	27	28	3	4
46	45	24	25	34	29	2	
44	42	41	35	34	29	2	
43	40	36	33	30			
39	38	37	32	31			

#### Rikudo

#### Les bidons

Je rempli le bidon de 3l avec le bidon de 5l. Il reste 2l dans le bidon de 5l. Je vide le bidon de 3 litres. Je transvase les 2l du bidon de 5l dans le bidon de 3l. Je rempli le bidon de 5l avec lequel je complète le bidon de 3l. Il restera alors 4l dans le bidon de 5l. CQFD !

#### Enigme

	1	2	3	4	BD	DOC	POL	ROM
Bryan								
Valère								
Annabelle								
Cyril								

#### La suite

- 11
- 21
- 1211
- 111221
- 312211
- 13112221
- 1113213211**

En fait il faut donner le nombre de chiffres dans l'ordre de la ligne précédente.



## À Bolsenheim, les compteurs gaz deviennent communicants



Au cours du mois de mars 2025, R-GDS remplacera les compteurs gaz de ses clients à Bolsenheim par de nouveaux compteurs gaz communicants.

Grâce à cette nouvelle génération d'appareils, la relève et la transmission de l'index sont entièrement automatisées. De plus les abonnés pourront suivre l'évolution de leur consommation depuis leur espace personnel en ligne, et disposer d'outils efficaces pour une meilleure maîtrise de l'énergie.

Partout en France, le gaz accélère sa transformation pour contribuer à la transition écologique, notamment en intégrant toujours plus de gaz renouvelable et local. Parallèlement, les distributeurs déploient de nouvelles technologies au service des consommateurs.

Ainsi l'arrivée des nouveaux compteurs gaz communicants simplifiera le quotidien des clients en automatisant la transmission de leur index compteur, tout en leur permettant de mieux suivre et maîtriser leurs consommations.



Le compteur gaz communicant transmet chaque jour les données de consommation relevées par un signal radio chiffré. Ces données sont automatiquement traitées par R-GDS et accessibles à tout moment dans un espace en ligne personnel sécurisé : [monespace.r-gds.fr](https://monespace.r-gds.fr).



## Le nouveau compteur communicant offre aux clients des avantages inédits :

### 1 Mon espace R-GDS

La planification de rendez-vous pour l'installation du compteur communicant, ainsi qu'un accès sécurisé aux données quotidiennes et à l'historique de consommation, 24h/24.

### 2 Seuil de consommation

Chaque client peut fixer un seuil mensuel de consommation pour être alerté automatiquement en cas de dépassement, par email ou sms.

### 3 Relevé

Le relevé est effectué automatiquement. Les clients n'ont plus besoin de se rendre disponible pour accueillir le technicien.

En savoir plus sur le nouveau compteur communicant :

- par téléphone au **03 88 79 57 50**
- sur [www.r-gds.fr](https://www.r-gds.fr)
- ou en scannant ce QR Code

